

572 PROLIFLEX XL

1/3



LES + PRODUIT

- ▶ Pose de très grands formats jusqu'à 45 000 cm² ***
- ▶ Enrichi en fibres : résiste à la fissuration
- ▶ Spécial carreaux minces (slim)
- ▶ Mortier-colle polyvalent : Tous planchers chauffants et façade

DOSAGE EN EAU

- ▶ 6 à 6,5 litres

CONSUMMATION

- ▶ 1,5 à 8 kg/m² (voir tableau)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- ▶ Marquage CE selon la Norme NF EN 12004
- ▶ Certificat QB CSTB
- ▶ *** Cahier des recommandations techniques Parexlanko « Collage de carreaux céramiques de très grands formats ».



DESCRIPTION

- Mortier-colle fibré monocomposant spécialement dédié la pose de carreaux de grands formats jusqu'à :
 - en sol intérieur : 15 000 cm² classés NF UPEC jusqu'à 30 000 cm² avec un élanement (L/L) ≤ 3 sous réserve de validation par le service technique Parexlanko du Cahier des Recommandations Techniques « Collage de carreaux de très grands formats ».
 - en sol extérieur : 8 100 cm² conformément aux règles professionnelles pour la pose collée des carreaux céramiques et assimilés, des pierres naturelles, en terrasses extérieures, en travaux neufs
 - au mur : 36 000 cm² sur plaque de plâtre hydrofugé ou non (cf. Règles professionnelles grands formats murs intérieurs traux neufs de l'UNCEP-CAPEB / jusqu'à 45 000 cm² avec un élanement (L/L) ≤ 3 sous réserve de validation par le service technique Parexlanko du Cahier des Recommandations Techniques « Collage de carreaux de très grands formats ».
- Ses hautes performances d'adhérence et de déformabilité en font un produit polyvalent par excellence : il permet également le collage de revêtements céramiques en façades, ainsi que sur tous types de planchers chauffants, vides sanitaires ou locaux non chauffés.
- Il présente une flexibilité permanente permettant de résister aux chocs thermiques.

DOMAINES D'APPLICATION

- Murs intérieurs et extérieurs
- Sols intérieurs et extérieurs

■ SUPPORTS ET REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

Voir tableau ci-après

■ COMPATIBLE AVEC LES SYSTÈMES

- 588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ**
- 598 PROLI IMPER**
- 597 PROLI MUR PROTEC**

■ SUPPORTS EXCLUS

- Tous les supports à base de métal
- Enduit pelliculaire ≤ 3 mm

CARACTÉRISTIQUES

- **Présentation** : poudre grise et blanche
- **Densité apparente de la poudre** : 1,6 ± 0,1
- **pH** : 12 ± 1
- **Composition** : liants hydraulique et organique, charges minérales et adjuvants

PERFORMANCES ⁽¹⁾

- **Temps ouvert** : 30 min environ
- **Temps d'ajustabilité** : 20 min environ
- **Temps de vie en auge** : 3 h environ
- **Délai de mise en circulation** : 24 à 48 h
- **Délai avant immersion** : 7 jours

- **Adhérence initiale à 28 jours (MPa)** : ≥ 1
- **Adhérence après action de l'eau (MPa)** : ≥ 1
- **Adhérence après cycles gels/dégels (MPa)** : ≥ 1
- **Adhérence après action de la chaleur (MPa)** : ≥ 1
- **Déformabilité (mm)** : ≥ 2,5

MISE EN ŒUVRE

- Se référer aux Normes DTU, CPT en vigueur pour la mise en œuvre des produits.

■ PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Planéité sous la règle de 2 m
 - au sol
 - 5 mm : formats S ≤ 3 600 cm²
 - 3 mm : 3 600 cm² ≤ S ≤ 35 000 cm² **
 - au mur
 - 5mm jusqu'à 45 000 cm² (et 36 000 cm² sur plaque de plâtre)**

Neuf

- Les supports seront sains, propres, dépoussiérés, exempts de toute trace d'huile, de plâtre, de laitance...
- Ils ne devront pas ressuer l'humidité, ni être gelés.
- Dans le cas de béton sec ou d'enduit, on procédera à une humidification quelques heures avant la pose.

Ancien

- Sonder les revêtements existants afin de s'assurer de leur bonne tenue. Éliminer les cires sur parquets.
- Déposer les carreaux soufflés ou les dalles semi-flexibles insuffisamment adhérentes.
- Recoller les éléments manquants ou rectifier les défauts de planimétrie ≤ 10 mm directement avec 572 PROLIFLEX XL.
- Gratter ou poncer les résidus de vernis, de peinture écaillée ou de colle.
- Dépoussiérer les peintures brillantes et poncer les céramiques émaillées. Les poussières seront aspirées.
- Nettoyer soigneusement avec un jet haute pression et laisser sécher totalement.
- Éliminer le glaucis formé par les graisses et produits d'entretien (cire, encaustique...) à l'aide d'une lessive sodée. Rincer puis laisser sécher.
- Poncer, décaper les anciennes tomettes et terres cuites.
- **Ancienne faïence** : dépolir et ratisser à la colle.

■ PRÉPARATION DU PRODUIT

- Mélanger 1 sac de 25 kg de 572 PROLIFLEX XL avec 6 à 6,5 litres d'eau propre, soit environ 24 à 26 % d'eau jusqu'à obtention d'une pâte homogène sans grumeaux.
- Utiliser pour le mélange un malaxeur électrique à vitesse lente.
- Laisser reposer minimum 5 minutes après gâchage.

PAREXLANKO

* Voir la Fiche Technique du produit. - ** Voir les formats de carreaux associés dans la Fiche Technique du produit -
(1) Valeurs déterminées en laboratoire à 23°C et 50 % d'humidité relative selon la norme en vigueur.

572 PROLIFLEX XL

2/3

POUR UN CHANTIER RÉUSSI

- ▶ Bien préparer le support : il doit être propre, sain et dépoussiéré.
- ▶ Ne pas appliquer en plein soleil ou par vent fort.
- ▶ En cas de la pose de pierre naturelle, procéder à un essai de tachabilité au préalable.

Supports et revêtements associés

SURFACE MAXIMUM EN CM² hors cahier des recommandations techniques PAREXLANKO

	Pâte de verre, émaux	Plaquette de terre cuite	Carreau de terre cuite	Grès		Faïence	Pierre Naturelle		POIDS MAXIMUM	
				E ≤ 0,5	E > 0,5		p ≤ 2	p > 2		
SUPPORTS (b)										
MURS (a) INTERIEURS - H < 6 m	• Béton • Enduit base ciment • Béton cellulaire • Ancien carrelage (sur support ciment) • Peinture poncée (sur support ciment)	120	230	900	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	40 kg/m ²
	• Cloison en carreau de terre cuite (mortier ciment)	120	230	900	3 600	2 200	2 200	2 200	2 200	
	• Cloison en carreau de terre cuite (mortier plâtre) (c)	120	230	900	2 200	2 200	2 200	2 200	2 200	
	• Plaque de plâtre cartonnée (hydrofugée ou non)	120	230	900	36 000	2 200	36 000	2 200	2 200	
	• Panneau bois (e) (CTB-H/CTB-X/OSB3) • Panneau prêt à carrelé • Plaque ciment ou silico-calcaire	120	230	900	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	
MURS EXTERIEURS	• Béton soigné H ≤ 6 m • Enduit base ciment	120	230	900	2 200	3 600		2 200	3 600	40 kg/m ²
	• Béton soigné 6 m < H ≤ 28 m • Enduit base ciment	120	230	300	2 200	2 200		2 200	2 200	
	• Ancien carrelage H ≤ 6 m	120	230	300	2 200	2 200		1 200	1 200	
SOLS INTERIEURS	• Dalle béton sur terre-plein • Chape fluide anhydrite (d) avec ou sans plancher chauffant à eau • Dalle ou chape ciment fluide ou traditionnelle sur isolant ou désolidarisée avec ou sans plancher chauffant à eau • Enduit de sol certifié QB	300		900	15 000	15 000		3 600	3 600	
	• Plancher béton sur vide sanitaire ou local non chauffé • Dalle ou chape adhérente sur vide sanitaire ou local non chauffé • Ancien carrelage - Granito • Peinture poncée (e) • Dalle semi-flexible (e) • Trace de colle non redispersable • Chape asphalte (type Al1)	300		900	3 600	3 600		3 600	3 600	
	• Dalle ou chape allégée (d _z 0,65) • Chape sèche • Plancher Rayonnant Électrique (PRE)	300		900	2 200	2 200		2 200	2 200	
	• Panneau bois (e) (CTB-H/CTB-X/OSB3) • Parquet mosaïque collé (e)	300		900	1 200	1 200		1 200	1 200	
	• Natte d'étanchéité • SEL PU sablé sous AT ou cahier des charges visé par un bureau de contrôle	300		900	3 600	3 600		3 600	3 600	
SOLS (f) EXTERIEURS	• Dallage béton sur terre-plein • Plancher béton, dalle béton, chape ciment	300		900	8 100 (g)	8 100 (g)		3 600	3 600	
PISCINES	• Enduit ciment - Béton • Mortier d'imperméabilisation • Système d'Étanchéité Liquide (SEL) 588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ	300			900					
					1 800					

(a) Pour le degré d'exposition à l'eau admis et le choix du primaire, se reporter au tableau Guide de choix

(b) Se reporter aux Normes DTU, CPT en vigueur

(c) Primariser avec le primaire 124 PROLIPRIM[®] ou 165 PROLIPRIM UNIVERSEL[®] au préalable

(d) Sur chape anhydrite, appliquer deux couches de primaire 124 PROLIPRIM[®] ou 165 PROLIPRIM UNIVERSEL[®] espacées de 30 min minimum

(e) Primariser avec le primaire 162 PRIMAPRÊNE PLUS[®] ou 164 PROLIPRIM RAPID[®] puis ragréer avec le ragréage 184 SOLFIBRE[®]

(f) Avec une pente ≥ 1,5 cm/m et des carreaux pressés ou étirés de porosité ≤ 3 %.

(g) Conformément aux règles professionnelles pour la pose collée des carreaux céramiques et assimilés, des pierres naturelles, en terrasses extérieures, en travaux neufs

PAREXLANKO

572 PROLIFLEX XL

3/3

CONDITIONNEMENT

- Sac de 25 kg

CONSERVATION

- **12 mois**
à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert, et stocké à l'abri de l'humidité

GARANTIE

- R.C. Fabricant

■ APPLICATION

- Etaler le mortier-colle sur le support à l'aide d'une lisseuse sur une surface de 1 à 2 m², puis avec la taloche crantée adaptée, régulariser l'épaisseur.
- Dans le cas du double encollage, respecter les indications précédentes en procédant en plus au beurrage de l'envers du carrelage.
- Presser le revêtement céramique par battage à l'aide d'un maillet afin d'assurer un parfait transfert.
- Pour les grands formats au sol jusqu'à 15 000 cm², se référer au CPT grands formats 3666-V4.
- Pour la pose de formats non conforme au DTU 52.2 en mur et CPT grands formats au sol, consulter le service technique Parexlanko pour validation du cahier des recommandations techniques « Collage de carreaux céramiques de très grands formats ».
- L'éclatement des carreaux (rapport longueur/largeur) est limité à 3 et à 10 pour les carreaux oblongs, la plus grande dimension ne dépassant pas 180 cm pour une longueur > 120 cm, la largeur devra être comprise entre 10 et 30 cm.

■ JOINTOIEMENT

- Délai de séchage avant jointoiment :** 24 h environ
- Pour les formats > 3 600 cm², les joints seront alignés et de 5 mm minimum.
 - Les carreaux bénéficiant de l'option D UPEC peuvent être posés à joints décalés de 1/3 de la plus grande longueur et/ou à joint réduit de 3 mm.

Utiliser un mortier de jointoiment de la gamme Parexlanko adapté à la dimension du joint et sa destination.

Mode d'encollage et consommation (poids en poudre par m² indicatif)

Format du carreau (cm ²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 500	500 < S ≤ 2 200	2 200 < S ≤ 3 600	3 600 < S ≤ 36 000			
MURS INTÉRIEURS	1,5 kg/m ² (U3)	3 kg/m ² (U6)	5 kg/m ² (U9)	6 kg/m ² (U9)	7 kg/m ² (DL 20 ou E10) <small>(uniquement sur plaque de plâtre)</small>			
Format du carreau (cm ²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 1 200	1 200 < S ≤ 2 200	2 200 < S ≤ 3 600			
MURS EXTÉRIEURS	3,5 kg/m ² (U6)	5 kg/m ² (U6)	6 kg/m ² (U9)	7 kg/m ² (U9)	8 kg/m ² (U9)			
Format du carreau (cm ²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 500	500 < S ≤ 1 200	1 200 < S ≤ 2 200	2 200 < S ≤ 3 600	3 600 < S ≤ 15 000	
SOLS INTÉRIEURS	1,5 kg/m ² (U3)	3 kg/m ² (U6)	3,5 kg/m ² (U9)	4 kg/m ² (U9) <small>céramiques p > 0,5% pierres naturelles p > 2%</small>	5 kg/m ² (U9) <small>céramiques E ≤ 0,5% pierres naturelles p ≤ 2%</small>	6 kg/m ² (U9 ou DLø20 ou E10)	7 kg/m ² (DLø20 ou E10)	8 kg/m ² (DLø20 ou E10)
SOLS EXTÉRIEURS	1,5 kg/m ² (U3)	4 kg/m ² (U6)	5 kg/m ² (U9)	6 kg/m ² (U9)	7 kg/m ² (DLø20 ou E10)	8 kg/m ² (DLø20 ou E10)	8 kg/m ² (DLø20 ou E10) <small>carreaux céramiques jusqu'à 8100 cm² uniquement</small>	

SIMPLE ENCOLLAGE

DOUBLE ENCOLLAGE

POSE NON ADMISE

p = porosité en %
E = Absorption en eau (%)

ASSISTANCE TECHNIQUE : SIKA France SAS assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

0 826 08 68 78 Service 0,15 € / min + prix appel

DOCUMENTATION TECHNIQUE - Octobre 2023

Cette Fiche Technique a pour but d'informer sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont basés sur nos connaissances actuelles. Il appartient à l'utilisateur de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré et de vérifier qu'il dispose de la version la plus récente - Mise à jour consultable sur parexlanko.com.

SIKA France SAS

84 rue Édouard Vaillant - 93350 Le Bourget - Tél. (33) 01 41 17 20 00
PAREXLANKO est une marque du groupe Sika.

PAREXLANKO

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Températures d'utilisation comprises entre + 5°C et + 35°C.
- Au-dessus de 25°C le délai de pose du revêtement est raccourci.
- Porter des gants imperméables conformes à la norme EN ISO 374-2 (voir paragraphe 8 de la FDS), des lunettes de sécurité et des vêtements de protection couvrants.
- Produit dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
- Avant utilisation consulter la Fiche de Données de Sécurité.

**Gemeinschaft Emissionskontrollierte
Verlegewerkstoffe, Klebstoffe und Bauprodukte e.V.**

Association for the Control of Emissions from Products
for Flooring Installation, Adhesives and Building Materials

Association pour le Contrôle des Emissions des Produits
de Pose, des colles et produits de construction



Concession d'une licence pour l'utilisation du label EMICODE

La licence n°	3185/27.10.10
pour l'article	572 PROLIFLEX XL
de l'entreprise	ParexGroup SA
sur demande du	01.07.2011

est attribuée pour l'apposition du label EMICODE selon la classification fixée par les directives en § 10 des statuts du label GEV-EMICODE

au nom de la GEV pour l'article mentionné ci-dessus, selon le § 5 alinéa 4 des statuts du label GEV-EMICODE



Ainsi, cet article satisfait les critères mentionnés au verso.
La société est un membre titulaire de la GEV.

OM 070 **05.02.2021**
Valide jusqu'au 05.02.2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Müller'.

Le Directeur
Association pour le Contrôle des Emissions des Produits
de Pose, des colles et produits de construction
Völklinger Straße 4 · D-40219 Düsseldorf

Conditions d'attribution de licence pour l'apposition du label EMICODE

Le produit classé conformément à la licence au recto doit satisfaire - selon les statuts et les directives du Conseil Technique de la GEV - entre autres les critères suivants:

- Le produit satisfait toutes les dispositions légales, tout particulièrement en matière de législation des produits chimiques et de décrets.
- Le produit est - selon la définition de la Réglementation Technique all. "TRGS 610" - exempt de solvant, sauf s'il s'agit d'un produit de surface. S'il fait partie d'un groupe de produits répondant à une catégorie GISCODE (classification all.), celle-ci sera indiquée.
- Une fiche de données de sécurité répondant aux normes et réglementations nationales en vigueur sera établie pour le produit.
- Aucune substance cancérigène, mutagène ou reprotoxique des classes 1A et 1B ne doit être utilisée pour la fabrication du produit.
- Le contrôle du produit intervient selon les "méthodes de contrôle de la GEV". La teneur en COV sera déterminée dans une chambre d'essai selon le procédé de thermodesorption sur tenax, suivi d'une analyse par chromatographie gazeuse et spectrométrie de masse.
- La classification dans la catégorie EMICODE concernée s'effectue conformément aux descriptions et aux concentrations totales en COV / COSV ci-dessous. Pour identifier le produit, utiliser la catégorie EMICODE correspondante:

1) Produits de pose, colles et produits du bâtiment

Paramètre	EC 1 ^{PLUS}	EC 1	EC 2
	Concentration maximale admise [$\mu\text{g}/\text{m}^3$]		
COVT après 3 jours	≤ 750	≤ 1000	≤ 3000
COVT après 28 jours	≤ 60	≤ 100	≤ 300
COSVT après 28 jours	≤ 40	≤ 50	≤ 100
Valeur R basée sur les valeurs "CMI" selon la Commission all. AgBB (pour l'évaluation de l'impact des produits du bâtiment sur la santé), après 28 jours	1	-	-
Somme des COV non évaluables	≤ 40	-	-
Formaldéhyde après 3 jours	≤ 50	≤ 50	≤ 50
Acétaldéhyde après 3 jours	≤ 50	≤ 50	≤ 50
Somme des formaldéhydes et acétaldéhyde	$\leq 0,05$ ppm	$\leq 0,05$ ppm	$\leq 0,05$ ppm
Somme des substances volatiles 1A / 1B après 3 jours	≤ 10	≤ 10	≤ 10
Toute substance volatile 1A / 1B après 28 jours	≤ 1	≤ 1	≤ 1

2) Traitement de surface pour parquets, sols minéraux et revêtements de sol souples

Paramètre	EC 1 ^{PLUS}	EC 1	EC 2
	Concentration maximale admise [$\mu\text{g}/\text{m}^3$]		
Somme COVT + COSVT après 28 jours	≤ 100 dont 40 COSV maxi.	≤ 150 dont 50 COSV maxi.	≤ 450 dont 100 COSV maxi.
Formaldéhyde après 3 jours	≤ 50	≤ 50	≤ 50
Acétaldéhyde après 3 jours	≤ 50	≤ 50	≤ 50
Toute substance volatile 1A / 1B après 3 jours	≤ 10	≤ 10	≤ 10
Toute substance volatile 1A / 1B après 28 jours	≤ 1	≤ 1	≤ 1